

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

### *NIGER*

### **Projet d'Appui aux Institutions Africaines du Climat (ISACIP)**

Secteur : *Changement Climatique*

Référence de l'accord de financement : **Don FAD n° 2100155016866**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-CZO-003**

Le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) basé à Niamey (Niger) a obtenu un **don** du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer le coût du Projet d'Appui aux Institutions Africaines du Climat (ISACIP). L'ACMAD se propose d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de l'**audit** des comptes dudit projet.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent notamment un rapport d'audit établi en application des normes d'audit et sur la base des Etats Financiers du Projet (EFP) préparés par l'ACMAD, dans lequel l'auditeur :

- a) exprimera une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet
- b) s'assurera :
  - que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées ;
  - qu'un système de contrôle interne adéquat est maintenu au sein du projet et les pièces justificatives des transactions sont conservées.
  - les dispositions de l'accord de don ainsi que les procédures ont été respectées pour les acquisitions de biens, travaux et services et pour la tenue des comptes spéciaux.

Le projet est exécuté par quatre (4) institutions bénéficiaires, chacune disposant d'un compte spécial qui reçoit directement des fonds du don. Ces institutions sont :

- **L'Agence d'Exécution** : le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) basé à Niamey (Niger) ;
- **Les Agences Participantes** : le Centre Régional d'Agro-météorologie et d'Hydrologie (AGRHYMET) basé à Niamey (Niger) ; le Centre de Prévision et d'Application Climatologique de l'IGAD (ICPAC) basé à Nairobi (Kenya) ; le Centre de Services Climatiques de la SADC basé à Gaborone (Botswana).

Le contrat d'audit couvrira les exercices 2011 et 2012 ensemble (15 mois : Octobre à Décembre 2011 et Janvier à Décembre 2012). La période prévue pour les prestations est entre février et mai 2013.

L'ACMAD invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations

similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, [édition de mai 2008], qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : matin de 08H à 13H et l'après midi de 15H à 18H30.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par email au plus tard le Jeudi 12 avril 2012 à 18H00 et porter expressément la mention « *Manifestation d'Intérêt pour l'audit du Projet ISACIP* » à l'adresse mentionnée ci-dessous :

**Centre ACMAD**  
**À l'attention : M. Adama Alhassane DIALLO, Directeur Général**  
**85 Avenue des Ministères**  
**BP 13184 Niamey, NIGER**  
**Tél.: 00 227 73 49 92**  
**Fax: 00 227 72 36 27**  
**E-mail : dgacmad@acmad.org**